

Elections fédérales

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 851

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les fruits amers de la 5^e

■ (ag) L'absurdité pédagogique d'une orientation scolaire en six mois et demi (les décisions doivent tomber en mars), avec seuils d'admission qui sont des numerus clausus, éclate enfin. Dans *L'Éducateur* du 15 janvier, le président de la société pédagogique vaudoise Claude Danalet a rompu le silence. Avant, la 5^e faisait couler beaucoup d'encre, écrivait-il, aujourd'hui, "c'est la sueur qui coule à flots".

Deux pièces à verser au dossier :

● L'enquête de *L'Est vaudois* (21 janvier) auprès des directeurs. Ils sont aux premières loges.

René Durussel, Vevey, souligne combien les élèves d'origine étrangère sont défavorisés. Pierre-Henri Evard, à Corsier-Corseaux, décèle des signes d'anxiété et un découragement chez les plus faibles, "l'école est devenue réaliste, froide et calculatrice". Olivier Ansermet à la Tour-de-Peilz, "on sera condamné à retarder l'année d'orientation". Lucien Pécod, à Blonay et Saint-Légier, "les élèves faibles sont écrasés". Un à trois par classe sont matraqués". Pierre Gudet, Montreux et Ville-neuve, "les élèves ont été mangés à

une sauce plus indigeste que les examens". A Aigle, Robert Diserens : risque pour les élèves faibles. A Bex, Jean-François Durussel souligne le "stress à la note", les faibles décrochent.

● Deuxième pièce, le témoignage d'un parent dans *L'Éducateur* (janvier 87).

Car les enfants doivent être protégés. Pour la plupart d'entre eux, l'école est devenue l'unique quotidien. Beaucoup ont abandonné des activités de loisirs, pourtant non exagérées. Des parents ont également cessé tout ou partie de leur temps de délassement pour que les enfants se sentent accompagnés. Une bonne élève, après avoir cessé une heure de gymnastique puis une heure de chant, tente désespérément de sauver son piano. Des clubs sportifs font du porte-à-porte pour tenter de combler les rangs désaffectés par la classe d'âge 1975.

Et plus loin ...

Qui se souvient encore qu'avant la votation sur la semaine de cinq jours, les pédiatres vaudois, devant la multiplication des consultations liées à la surcharge scolaire, avaient estimé que les programmes devaient être réduits. On connaît la suite. Lors d'une récente réunion médiateurs-médecins, un enseignant a reproché au corps médical de prescrire des tranquillisants à des jeunes. Il ne lui était pas venu à l'idée que les médecins ne peuvent avoir aucune influence sur les programmes scolaires si les enseignants eux-mêmes se disent impuissants.

Au niveau plus élevé, les commissions scolaires ne peuvent que sabrer dans l'"inutile". Un groupement décide de ne pas faire de camp de ski afin de placer le maximum d'enfants en pré-gymnastique. L'ayant appris, le groupement voisin supprime le sien, qui avait été maintenu dans un premier temps, ceci pour ne pas être critiquable en cas de taux de réussite inférieur.

Que l'école, qui devrait être joie et apprentissage gratifiant devienne en 5^e cela, quelle tristesse !

Le Département annonce des correctifs. Tant mieux, mais ce ne seront jamais que des emplâtres. C'est le système choisi qui est vicieux !

■ (jd) En prévision des prochaines élections fédérales, les organisations écologistes suisses (300 000 membres) sont décidées à indiquer le tarif de la protection de l'environnement. La semaine dernière, elles ont présenté un catalogue de propositions d'actions dans les domaines de l'air, du paysage, du transport et de l'énergie, propositions qui doivent permettre à l'électeur et à l'électeur de mieux cerner les critères écologiques. Dans un deuxième temps elles passeront au crible l'activité des candidats sortants et nouveaux; enfin elles publieront les recommandations de vote des comités cantonaux écologistes.

ELECTIONS FEDERALES

Opération transparence

Une nouveauté de taille dans l'attitude des organisations de protection de l'environnement : si les critères écologiques sont importants dans le choix des candidats à soutenir, ils ne sont pas les seuls à prendre en compte: le souci écologique fait partie intégrante d'une vision humaniste de la société; pas question donc de résoudre nos problèmes en discriminant certaines catégories de personnes, les étrangers notamment. L'Action nationale et Vigilance, qui à plusieurs reprises ont bénéficié du soutien de listes de traverse, risquent bien de se trouver isolés cet automne.

Les partis gouvernementaux, à l'exception de l'UDC, ont réagi positivement à cette initiative, en insistant sur le fait que plusieurs de leurs membres sont à l'origine de cette action.

Déjà le comité zurichois lance un appel de fonds pour financer une campagne d'annonces dans la presse cantonale afin de rappeler la volonté populaire clairement favorable à la protection de l'environnement à l'occasion de sept votations cantonales récentes et les mots d'ordre des partis. Les radicaux font mauvaise figure: à sept reprises ils ont été désavoués par les citoyens.

● (mam) Troisième pièce à verser au dossier. Radio Acidule (FM 102.8) recevait lundi 9 janvier le municipal socialiste et directeur des écoles lausannoises Jean-Jacques Schilt pour répondre aux questions des auditeurs sur les problèmes scolaires et sur la 5^e en particulier. Un nombre impressionnant de téléphones de parents, d'élèves et de quelques enseignants qui expriment tous la même inquiétude. M. Schilt a dû à plusieurs reprises rappeler que les décisions en matière de programmes étaient de la compétence exclusive du Canton, les communes se bornant à faire appliquer la loi, "le moins mal possible". Cette impuissance n'empêche pas le nouveau municipal d'avoir des opinions : Jean-Jacques Schilt a toujours été partisan d'un cycle d'orientation en deux ans et pense qu'on devra y arriver tôt ou tard.